



L'Yvette à Villebon



Cultures maraîchères à Villebon



Street art le long de l'Yvette

HISTOIRE

L'ANCIENNE GARE DE VILLEBON ET SA LOCOMOTIVE

Nous sommes sur l'emplacement de la ligne de chemin de fer de Paris à Chartres par Gallardon.

Pour permettre à tous les Français de prendre le train, il a été décidé, en 1879, la construction d'un réseau de voies ferrées de 8 700 km. Cette ligne en faisait partie.

Pour des raisons financières, politiques, etc, sa réalisation a entraîné en longueur et la ligne n'a fonctionné que partiellement. Entre Chartres et Massy, elle ne fonctionnera que de 1931 à 1939. Pendant la guerre de 1939-1945, les Allemands utilisèrent une partie de cette ligne, ce qui lui a valu d'être bombardée.

Le tracé retenu avait demandé la réalisation de nombreux ouvrages d'art, dont quelques-uns sont encore visibles

aujourd'hui : entre autres, les viaducs d'Orsay et des Fauvettes (voir la randofiche « du Vaularon aux Fauvettes »). L'ancienne emprise est utilisée de nos jours par la LGV de la sortie de Paris jusqu'à Massy. Aujourd'hui, au-delà de Gometz-le-Châtel, où se trouvent les restes de la voie d'essai de l'aérotrain Bertin, l'emprise est une voie verte.

À Villebon-sur-Yvette, derrière la locomotive, le bâtiment en béton est l'ancienne gare de la commune.



L'ancienne gare de Villebon-État

En page 1, les pictogrammes permettent de choisir une randonnée adaptée à ses capacités. Picto 1 = Effort; picto 2 = Technicité (présence ou non d'obstacles); picto 3 = Risque (d'accidents liés à la configuration des lieux). Cotation : 1-Facile; 2-Assez facile; 3-Peu difficile; 4-Assez difficile; 5-Difficile.



PR®

Le grand tour de Villebon



3 h 15
12,6 km

Après avoir longé le bord de la retenue, nous traverserons les cultures maraîchères qui fournissent le marché de Rungis. Les bords ombragés de l'Yvette nous ramèneront à notre point de départ.

SITUATION

Villebon-sur-Yvette, à 25 km au sud-ouest de Paris par A 6 et A 10 Retenue de Saulx-les-Chartreux

PARKING

Retenue de Saulx-les-Chartreux - Il est possible de rejoindre le circuit au départ de la gare de Palaiseau-Villebon, ligne RER B



À DÉCOUVRIR EN CHEMIN

- la retenue de Saulx-les-Chartreux
- le ruisseau des Paradis
- les cultures maraîchères
- le bois des Gelles
- les bords de l'Yvette



À DÉCOUVRIR EN RÉGION

- les rigoles du plateau de Saclay
- la vallée de l'Yvette
- la vallée de la Bièvre
- le château et le parc de Saint-Jean-de-Beauregard



Code de balisage PR® FFRandonnée

- Bonne direction
- Changement de direction
- Mauvaise direction

© marques déposées

BALISAGE jaune



- Office de Tourisme Destination Paris-Saclay : 01 69 28 59 72, destination-paris-saclay.com.
- CDT de l'Essonne : 19 rue des Mazières, 91000 Évry, 01 64 97 36 91, www.tourisme-essonne.com.



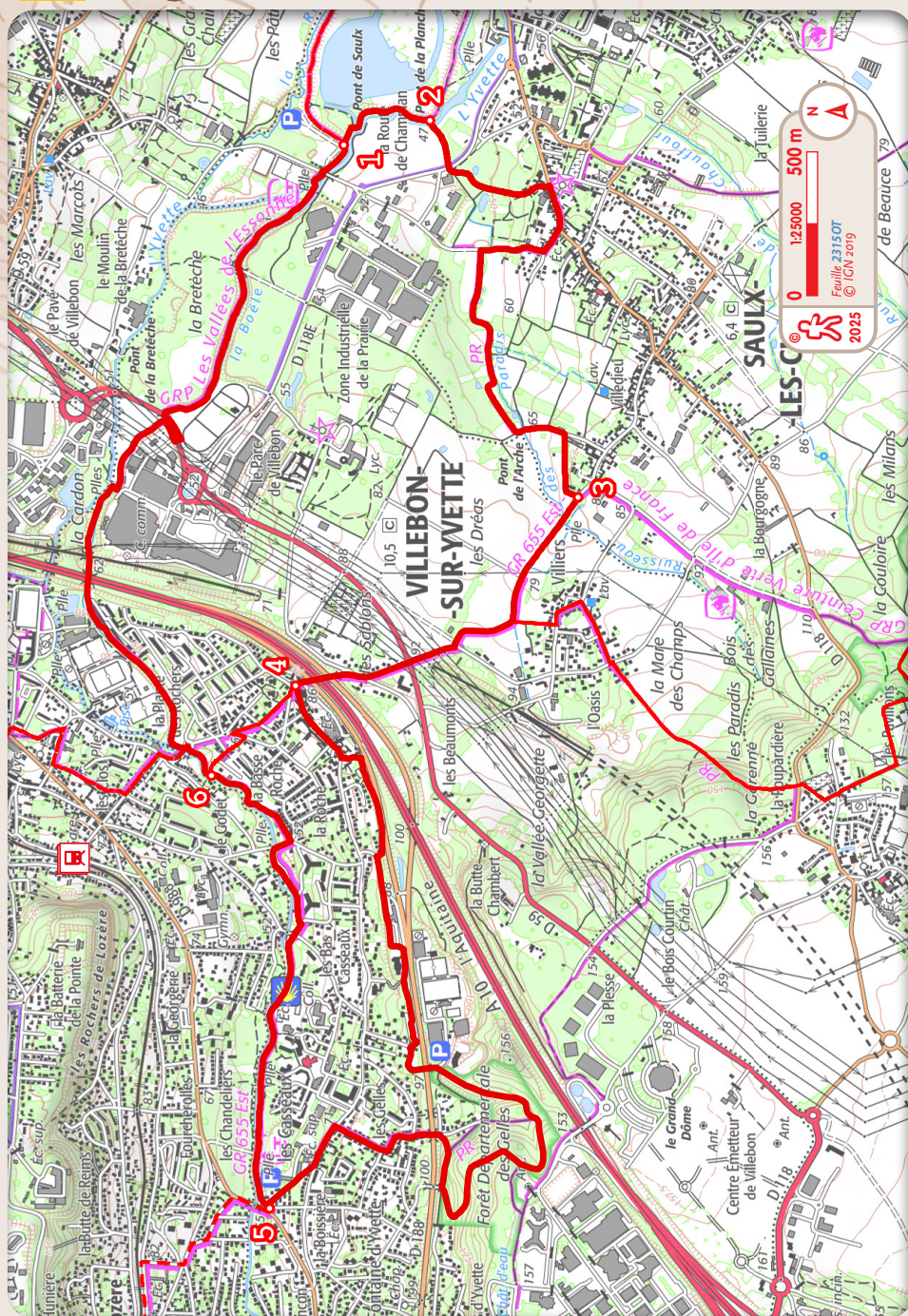
Comité

- Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Essonne : MDSC, 62 bis boulevard Charles-de-Gaulle, 91540 Mennecy, www.rando91.com.



Villebon, le Bois des Gelles

RFN602 - Le nom Randofiche® est une marque déposée, nul ne peut l'utiliser sans l'autorisation de la Fédération française de la randonnée pédestre. © FFRandonnée 2025. CDRP91



- 1 A l'entrée du parking, prendre le long de l'Yvette vers l'aval. Tourner à droite le long de l'écluse, puis prendre le premier sentier à droite qui traverse la rivière par le pont de la Planche aux vaches et rejoindre une route (⚠ > **Attention : prudence !.**)
- 2 La franchir et entrer dans le parc des Sources par un portillon. Traverser celui-ci en suivant les passerelles, puis monter par un chemin à gauche pour atteindre une place. Prendre à droite sur 200 m la rue de la Division Leclerc qui passe devant l'église. Prendre à droite la rue de Boutigny, puis encore à droite le chemin de Saulx-à-Champlan qui devient un sentier. Franchir une passerelle et prendre tout de suite à gauche le long du ruisseau des Paradis. A l'extrémité du sentier, prendre à gauche, franchir le ruisseau sur un pont de pierre puis tourner à droite sur le premier chemin.
- 3 Tourner à droite (nous allons suivre le GR®655 balisé blanc/rouge) et traverser les cultures maraîchères pour atteindre une route. La traverser et continuer tout droit sous la ligne haute tension, passer un carrefour puis un pont sur l'autoroute.
- 4 Au feu après le pont, prendre à gauche la rue des Maraîchers (nous quittons le balisage blanc/rouge, en le suivant il est possible de rejoindre directement le point 6 à 100 m à votre droite en arrivant sur l'Yvette). Suivre la rue qui traverse la partie la plus ancienne de la commune sur 600 m. [👁 > **À voir : en restant sur la rue des Maraîchers, à 50 m sur votre gauche, il y a un jardin pédagogique].**

Dans le virage à droite, prendre à gauche un chemin piéton entre deux murs puis poursuivre par le chemin à droite. A la sortie de celui-ci, laisser à droite un feu de croisement et continuer tout droit par la rue J. Brel. Passer devant l'ancienne gare de Villebon et poursuivre tout droit jusqu'à la rue de Las-Rozas-de-Madrid que l'on monte à gauche. Juste après le pont, prendre le chemin légèrement à droite, qui monte dans le bois des Gelles. Traverser un ruisseau puis gravir une volée de marches. Au sommet de la montée, contourner le pylône par la droite. [👁 > **À voir : à gauche de l'escalier, non balisé, le sentier mène en bordure de plateau à un point de vue sur la vallée à 150 m].**

Descendre à droite l'escalier, continue par un large chemin jusqu'à apercevoir une route en contrebas de celui-ci. Laisser à gauche un pont et rejoindre la rue Muller. La prendre à gauche sous le pont, continuer par la rue Le Perdel. Au feu, tourner à gauche rue des Casseaux et la suivre sur 150 m. Prendre à droite le sentier du Trou-Rouge pour rejoindre le bord de l'Yvette.

- 5 Tourner à droite et suivre un chemin piéton en bordure de la rivière sur 2 km, pour atteindre un passage souterrain.
- 6 [👁 > **Info : Accès à la gare de Palaiseau-Villebon à gauche, à 1 km, balisé en jaune]**

Prendre le passage souterrain et continuer le long de l'Yvette. Passer sous la LGV et l'A10 puis continuer le sentier qui franchit la rivière. Faire un crochet à droite pour franchir une route et continuer le long de la rivière sur 1 km pour atteindre le bassin de Saulx-les-Chartreux.